

Pendant le mois de mars 1881, 5,380 services funéraires ont été exécutés à Paris.

Quant aux classes, ils se subdivisent ainsi : 1^e classe, 2; 2^e classe, 17; 3^e classe, 45; 4^e classe, 157; 5^e classe, 386; 6^e classe, 570; 7^e classe, 1,232; 8^e classe, 265; 9^e classe, 2,756.

En ce qui concerne les cérémonies religieuses, les chiffres suivants sont intéressants à relever : il y a eu pendant le mois de mars, 3,853 enterrements accompagnés de cérémonies catholiques, 103 de protestantes, 78 israélites, 8 de cultes non reconnus, et 1,338 n'ont été accompagnés d'aucune cérémonie religieuse. La 5^e classe notamment compte 234 catholiques et 124 libres-penseurs, la 9^e classe 1,719 catholiques et 961 libres-penseurs.

Si affligeante qu'elle soit, dit à ce propos l'*Univers*, nous croyons devoir reproduire cette statistique, car elle montre quels ravages les détestables enseignements des libres-penseurs continuent à faire dans le peuple. En effet, s'il faut en croire la statistique de la Ville de Paris, près des trois quarts des enterrements civils ont lieu dans la classe la plus pauvre; mais ce journal se garde soigneusement de dire pourquoi. Il faudrait, en effet, révéler par quels moyens odieux les sectaires de la libre-pensée parviennent à ces tristes conquêtes dont ils font aujourd'hui tant de bruit.

La vérité, c'est que, libres à eux-mêmes, les gens du peuple n'auraient garde d'écarter de leur lit de mort les secours religieux, ni d'éloigner les prières de l'Église de la sépulture des défunts. Sinon, comment expliquer que sur la tombe même de ceux que l'on enterre civilement, il n'est pas rare de voir les parents et les amis dresser une croix au pied de laquelle ils viendront ensuite déposer les bouquets et les couronnes, pieux souvenirs d'une tendresse que la libre-pensée veut tarir dans sa source la plus pure?

Les libres-penseurs ne l'ignorent pas, et c'est pourquoi ils ont organisé ces sociétés informelles dont les membres s'engagent par écrit à n'appeler le prêtre ni dans aucune grave circonstance de leur vie, ni au moment suprême de la mort. Voilà pourquoi, spéculant odieusement sur la misère, les membres de ces sociétés maudites se faussent près du grabat des pauvres, faisant luire à leurs yeux l'espoir d'un enterrement gratuit et même de secours à la famille visitée par le deuil, si l'on consent à ce que la cérémonie funèbre soit non point l'enterrement religieux d'un corps fait à l'image de Dieu, mais l'ensevelissement d'une brute.

Les odieux sectaires dont nous parlons ont-ils donc tant sujet de produire avec orgueil les chiffres cités plus haut? Néanmoins, il faut que les catholiques les notent avec soin. Rien n'est plus propre, en effet, à les faire redoubler de zèle pour arracher à de telles entreprises l'âme des malheureux qui sont, de la part des solidaires, l'objet de cette infâme exploitation.

Ordinations.— Le 10 décembre courant, Mgr l'Archevêque a fait à la Basilique les ordinations suivantes :

Diaconat.— Joseph Honoré Fréchette, St Nicolas; Charles-Octave Gagnon, St Roch de Québec; Jules Edmond Desrochers Ste-Croix.

Sous Diaconat.— P. Charles Gonin, St-Stanislas; Joseph-Arthur Nérée Gonin, St-Stanislas; Jos. Valin, St-Augustin; Jean-Bte Thiboutot, Ste-Anne de la

Pocatière; Charles-Leclerc, Kamouraska; M. Alphonse A. Têtu, Rivière Ouelle.

Tonsuré.— Alphonse Talbot.

Les canadiens aux États-Unis.— Nous avons toujours grandement déploré l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis. Si une partie de ceux qui ont dit adieu au clocher de leur village pour aller travailler chez nos voisins avait raison d'agir de la sorte, une autre partie et une forte partie était poussée comme par une puissance invisible, et nous sommes de ceux qui croyons à l'intervention de la Providence dans ce dépeuplement partiel de nos campagnes au profit des villes américaines.

Quoique les canadiens qui ont émigré fassent des efforts louables pour conserver le précieux dépôt de leurs traditions nationales, cependant leur position au milieu d'une population différente par la foi et la langue constitue pour eux un danger permanent, car enfin ils sont noyés par le nombre.

Ce danger de perdre leur langue maternelle menacerait de s'accroître, s'il faut en croire notre confrère de Glens Falls, le *Guide du peuple*. Dans l'état de New-Hampshire, on veut pousser le fanatisme et la bêtise jusqu'aux dernières limites. Les lois de ce territoire n'ont pas été tant s'en faut marquées au coin de la plus grande justice; au contraire le puritanisme y a mis souvent son empreinte, et les catholiques avaient à subir son dédain et ses persécutions.

Cette haine portée contre le nom catholique est en voie de s'exercer contre les canadiens français qui habitent cet état. Voici ce que dit notre confrère :

« Cette fois-ci les choses se dessinent plus distinctement. On paraît choisir les canadiens comme les victimes des lâches persécutions qu'on fait subir aux étrangers dans l'État de New-Hampshire!

« Maintenant, pour avoir le droit d'avoir de l'emploi dans les établissements manufacturiers il faudra savoir parler, lire et écrire l'anglais!

« Nous y voilà donc!

« Ces centaines de familles canadiennes qui ne possèdent pas suffisamment cette langue que les américains ont empruntée ailleurs, n'auront désormais qu'à se coucher sans souper.

« C'est simple comme bonjour.

« A Manchester par exemple, où la population canadienne est de 10,000, combien y en a-t-il qui parlent, lisent et écrivent l'anglais? Nous n'en savons rien; mais il est certain que si on met en force la motion que vient d'adopter le conseil de l'Instruction publique, une grande partie de nos compatriotes de cette ville auront à plier bagage ou à suivre le régime du Dr Tanner.

« Où est cette liberté promise par la Constitution des États-Unis?

« Cette liberté promise, cette liberté dont jouit le peuple américain, n'aurait jamais été acquise sans l'aide des Lafayette et des Rochambeau.

« Alors, quand on sentait l'ennemi prêt à tout englober, prêt à détruire les dernières espérances du peuple américain, prêt à le faire passer sous le jong, on n'y regardait pas de si proche, et bientôt on criait victoire, on proclamait l'indépendance des États-Unis, quand tout l'honneur revenait de droit à la France! Alors on s'occupait fort peu de savoir si Lafayette ou Rochambeau comprenait l'anglais; mais le peuple américain acceptait avec reconnaissance l'épée française qui devait lui ouvrir les portes de la Liberté!

« Aujourd'hui, immédiatement après le centenaire de Yorktown (que le conseil de l'Instruction publique de Manchester s'en souvient), on foule aux pieds cette liberté si chèrement acquise, en commettant les plus basses injustices contre un peuple qui a l'insigne honneur d'être descendant de ces immortels héros qui ont placé la République Américaine où elle est maintenant.»

Certes c'est une révélation bien grave que vient de lire notre confrère, et c'est une injustice bien criante